2021

اللجنة الوطنية الأولمبية المغربية
COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE MAROCAIN

RAPPORT FINANCIER

اللجنة الوطنية الأولمبية المغربية

ⵜⴰⵙⵎⵉⵍⵜ ⵜⴰⵏⴰⵎⵓⵔⵜ ⵜⴰⵍⵓⵎⴱⵉⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⵉⴱⵉⵜ

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE MAROCAIN

RAPPORT FINANCIER

2021

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS DE 2021 ---------- 5

PRODUITS 2021 ---------- 6

CHARGES 2021 ---------- 8

BILAN 2021 ---------- 9

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 2021 ---------- 10

JEUX OLYMPIQUES TOKYO 2020 ---------- 11

PROGRAMME JIL 24-28 ---------- 15

LETTRE D'OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2021 ---------- 16

FAITS MARQUANTS DE 2021

L'année 2021 a été marquée par l'organisation des Jeux Olympiques de Tokyo dans des conditions difficiles marquées par la pandémie COVID-19, qui a contraint le mouvement olympique et sportif à s'adapter et à mettre en place un dispositif spécifique pour lutter contre la propagation de la pandémie et assurer des Jeux sûrs et sécurisés.

De son côté, le CNOM a apporté son soutien et son accompagnement aux Fédérations Royales Marocaines et aux sportifs, afin de respecter les directives des organisateurs japonais et du CIO. Cet accompagnement a été matérialisé par la reconduction des conventions avec les Fédérations Royales Marocaines concernées par les Jeux Olympiques de Tokyo, la multiplication des échanges par visioconférence, ainsi qu'une assistance personnalisée aux sportifs et aux membres de l'encadrement technique de la délégation sportive marocaine.

Sur le plan institutionnel, le CNOM a renforcé sa position en intégrant le comité exécutif du CIJM et de l'ACNOA, ainsi que des commissions prestigieuses au sein du CIO et de l'ACNO.

Cette année a également été marquée par le développement de l'Académie Olympique Digitale, ainsi que par une présence digitale de plus en plus affirmée et reconnue au sein des réseaux sociaux.

EVOLUTION DES PRODUITS ET CHARGES 2021

Entre 2020 et 2021 les produits et charges ont évolué comme suit :

(en milliers de dirhams)	**Au 31/12/2021**	**Au 31/12/2020**	**Variation en %**
Produits	22 672	20 602	10
Charges	14 990	17 453	-14

Le détail de chaque rubrique est expliqué dans les pages suivantes :

PRODUITS 2021

La répartition des produits 2021-2020 (en milliers de dirhams)

Produits (en milliers de dirhams)	**Au 31/12/2021**	**Au 31/12/2020**	**Variation en %**
Subventions d'exploitation	20 340	17 976	13
Bourses olympiques reçues et versées aux sportifs	1 183	1 351	-12
Autres produits d'exploitation	318	186	71
Produit d'exploitation	**21 841**	**19 513**	**12**
Produit financier	789	797	-1
Produit non courant	42	292	-86
Total des Produits	**22 672**	**20 602**	**10**

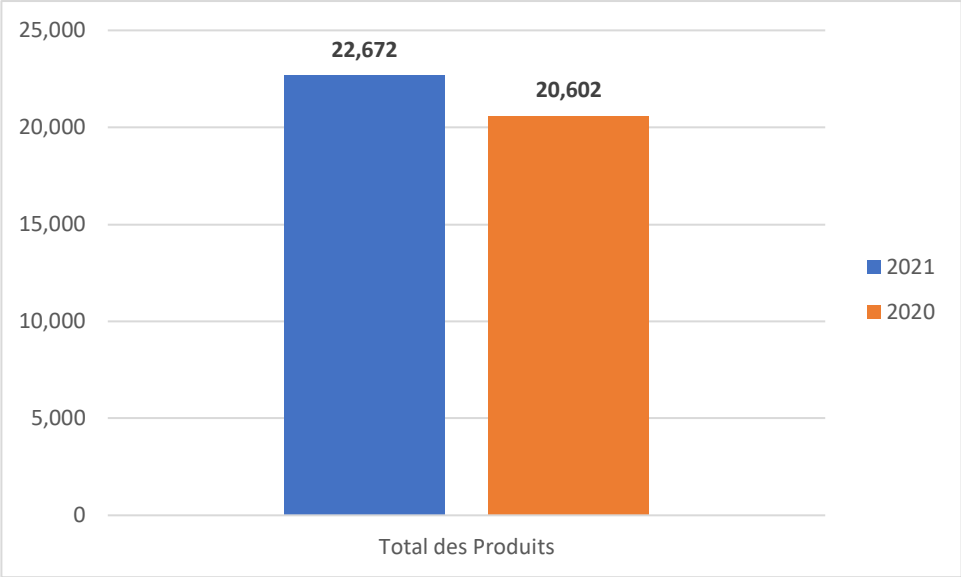

Représentation graphique des produits des exercices 2020 et 2021 (en milliers de dirhams)

Les subventions du Comité National Olympique Marocain proviennent de deux sources différentes :

- L'une nationale, reçue du Ministère chargé des Sports ;
- L'autre internationale, en provenance du CIO, l'ACNOA et le CIJM.

Ci-après le tableau de la répartition des subventions 2021-2020 (en milliers de dirhams)

Type de subventions (en milliers de dirhams)	**Au 31/12/2021**	**Au 31/12/2020**	**Variation en %**
Subventions nationales	16 053	15 140	6
Subventions internationales	4 287	2 836	51
Total	**20 340**	**17 976**	**13**

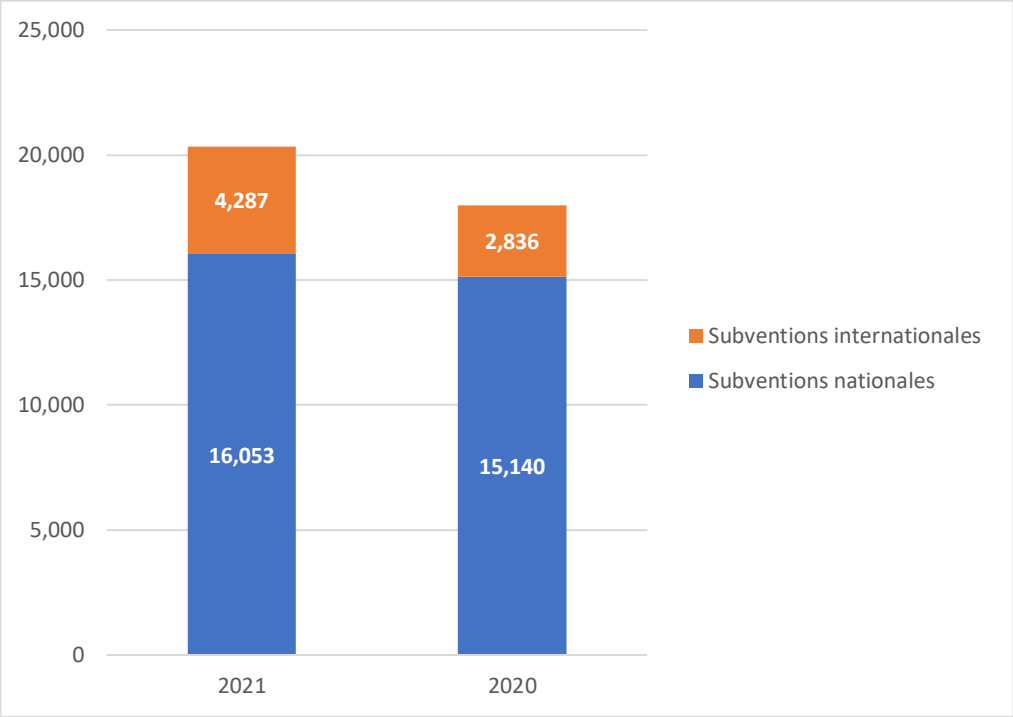

Représentation graphique de la provenance des subventions 2020 et 2021 (en milliers de dirhams)

CHARGES 2021

Les charges du Comité National Olympique Marocain au titre de l'exercice 2021 ont enregistré l'évolution suivante par rapport à l'exercice 2020 :

Charges (en milliers de dirhams)	**Au 31/12/2021**	**Au 31/12/2020**	**Variation %**
Matières & fournitures	1 612	2 076	-22
Autres charges externes	2 973	2 763	8
Impôts et taxes	245	299	-18
Charges de personnel	7 644	7 483	2
Dotations aux amortissements	2 024	2 021	0
Charges d'exploitation	**14 498**	**14 642**	**-1**
Charges financières	**2**	**0**	**-**
Charges non courantes	**490**	**2 811**	**-83**
Total des Charges	**14 990**	**17 453**	**-14**

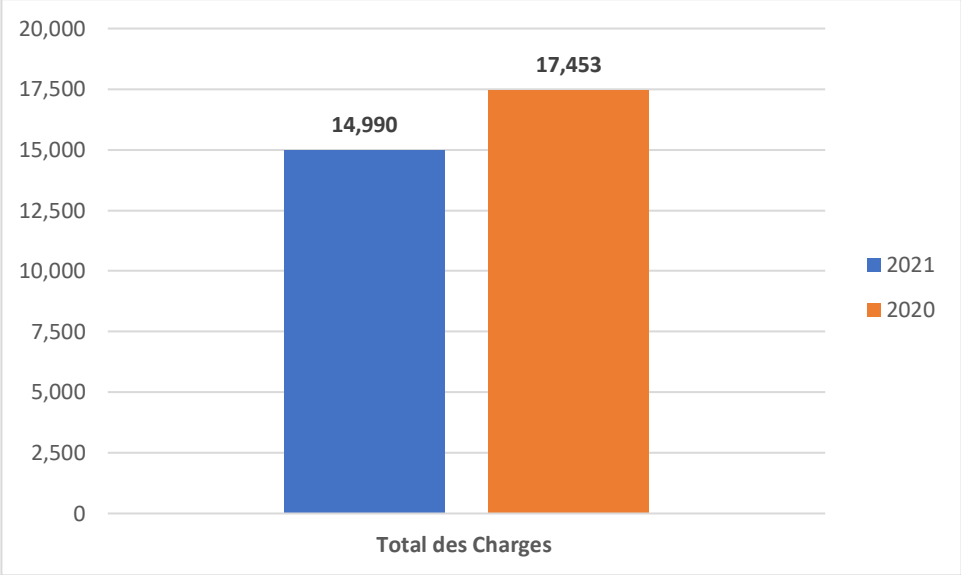

Total des charges des exercices 2020 et 2021 (en milliers de dirhams)

BILAN 2021

Bilan Actif Net (en KMAD)	**2021**	**2020**
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	79	100
Construction	26 469	28 162
Installations techniques, matériel et outillage	157	193
Matériel de transport	0	0
Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers	452	421
Autres immobilisations corporelles	9	13
Immobilisations incorporelles & corporelles nettes (a)	**27 166**	**28 889**
Prêts immobilisés	2 712	2 712
Autres créances financières	16	2
Immobilisations financières (b)	**2 728**	**2 714**
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	75	75
Personnel		0
Etat débiteur	16 053	0
Autres débiteurs	874	228
Créance de l'actif circulant (c)	**17 002**	**303**
Compte de régularisation Actif (d)	**390**	**136**
Dépôt à terme B.M.C.E (e)	**35 000**	**35 000**
Banques	89 457	67 523
Caisses & régies	8	13
Trésorerie Actif (f)	**89 465**	**67 536**
Total Actif	**171 751**	**134 578**

Bilan Passif Net (en KMAD)	**2021**	**2020**
Fonds de dotation	65 020	65 020
Report à nouveau (SC)	9 187	6 038
Résultat de l'année	7 682	3 149
Fonds propres (a)	**81 889**	**74 207**
Fournisseurs	414	726
Personnel	898	697
Organismes sociaux	627	563
Etat	5 696	3 709
Autres créances	81 124	52 966
Comptes de régularisation	1 101	1 710
Dettes du passif (b)	**89 862**	**60 370**
Total Passif	**171 751**	**134 578**

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES 2021

Compte de Produits et de Charges (en KMAD)	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	20 340	17 976
BOURSES OLYMPIQUES RECUES ET VERSEES AUX SPORTIFS	1 183	1 351
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	318	186
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION	21 841	19 513
CHARGES D'EXPLOITATION		
ACHATS CONSOMMES DE MATIERES ET FOURNITURES	1 612	2 076
AUTRES CHARGES EXTERNES	2 973	2 763
IMPOTS ET TAXES	245	299
CHARGES DE PERSONNEL	7 644	7 483
DOTATION D'EXPLOITATION	2 024	2 021
TOTAL CHARGE D'EXPLOITATION	14 498	14 642
RESULTATS D'EXPLOITATION	**7 343**	**4 871**
PRODUITS FINANCIERS		
GAINS DE CHANGE	0	4
INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS	789	793
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	789	797
CHARGES FINANCIERES		
PERTES DE CHANGE	2	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	2	0
RESULTAT FINANCIER	**787**	**797**
RESULTAT COURANT	**8 130**	**5 668**
PRODUITS NON COURANTS		
REPRISES SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0	108
AUTRES PRODUITS NON COURANTS	42	184
REPRISES NON COURANTES TRANSFERTS CHARGES	0	0
TOTAL DES PRODUITS NON COURANTS	42	292
CHARGES NON COURANTES		
SUBVENTIONS ACCORDEES	0	0
AUTRES CHARGES NON COURANTES	490	2 811
TOTAL DES CHARGES NON COURANTES	490	2 811
RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	**-448**	**-2 519**
EXCEDENT / INSUFISANCE	**7 682**	**3 149**
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	22 672	20 602
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	14 990	17 453
EXCEDENT / INSUFISANCE	**7 682**	**3 149**

JEUX OLYMPIQUES TOKYO 2020

Le CNOM a assuré le financement de la préparation et de la participation du Maroc aux Jeux Olympiques Tokyo 2020 reportés pour Juillet 2021 à cause de la pandémie Covid-19.

Les dépenses engagées pour les Jeux Olympiques Tokyo 2020, depuis 2019 jusqu'au 31 Décembre 2021, s'élèvent à un montant de **38 489 KMAD**, détaillé comme suit :

Jeux Olympiques Tokyo 2020
Du 23 Juillet au 08 Août 2021

Rubriques	Montant (KMAD)	%
Équipements Sportifs	600	2
Préparation	19 533	51
Participation	7 673	20
Primes de Participation et de Performance	10 683	28
Total	**38 489**	**100**

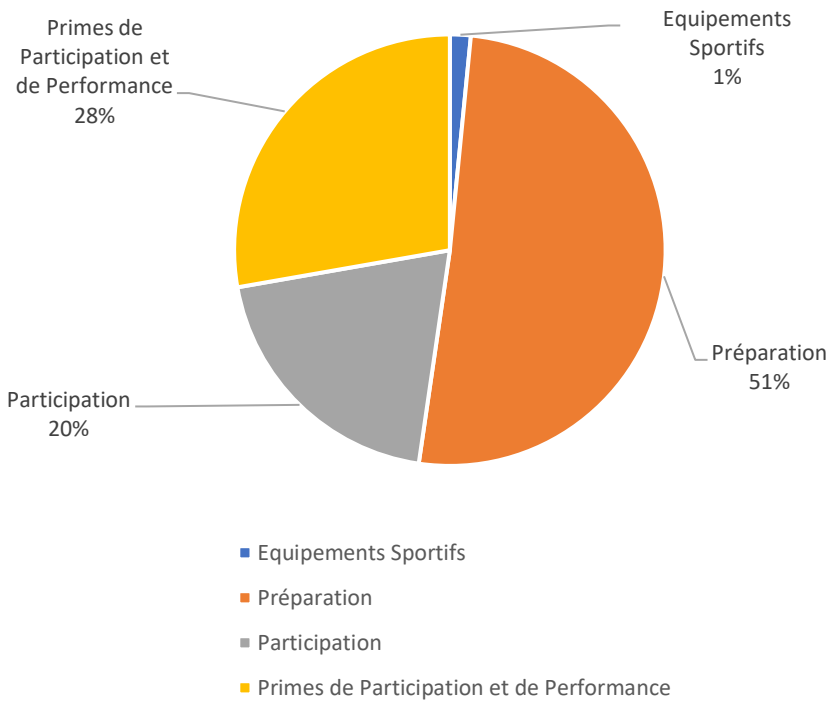

Répartition des dépenses engagées pour les Jeux Olympiques Tokyo - 2020

*Pour rappel : les dépenses de participation de la précédente édition des Jeux Olympiques d'été RIO 2016 étaient d'un montant de **5 910 KMAD***

Préparation Olympique – Tokyo 2020

Ce programme a pour but d'accompagner la préparation des sportifs marocains aux Jeux Olympiques Tokyo 2020. A travers ce programme le CNOM apporte des fonds pour financier les projets sportifs des fédérations nationales qui visent la qualification aux Jeux Olympiques.

Ce programme est financé à travers la convention relative à la mise en œuvre du programme pluriannuel de préparation et de participation des sportifs aux échéances sportives internationales 2019-2028, signée en avril 2019 entre le CNOM et le Ministère chargé des sports.

Fédérations Royales	Nb de conventions signées	Nb de sportifs	Nb d'encadrants	Nb de stages	Nb de jours de stage	Nb de compétitions	Nb de jours de compétition	Budget prévisionnel en KMAD	Budget attribué au 31-12-2021 en KMAD
Aviron	2	1	1	10	80	7	18	618	282
Boxe	2	30	7	19	330	29	643	4 178	2 919
Canoë-kayak	3	5	2	23	207	9	48	553	524
Cyclisme	3	12	4	9	69	11	76	1 542	802
Escrime	4	11	4	7	68	24	94	1 221	857
Golf	1	1	2	0	0	5	17	246	0
Gymnastique	1	2	1	2	60	4	26	262	131
Haltérophilie	3	13	3	13	404	-	-	1 389	774
Handball	1	20	5	3	21	0	0	257	219
Judo	4	13	4	13	99	24	131	3 855	3 324
Karaté	3	14	4	19	185	15	100	4 413	2 613
Lutte	2	11	3	9	271	2	15	2 262	762
Natation	2	7	0	11	117	29	115	777	274
Sports Équestres	1	8	10	2	33	1	7	690	660
Sports Urbains	2	2	0	1	60	8	51	136	65
Surf	2	1	1	2	12	23	203	865	284
Taekwondo	2	20	2	11	301	12	67	3 264	3 319
Tennis	1	1	1	4	28	13	79	166	96
Tir Sportif	2	8	2	6	50	5	48	382	274
Triathlon	3	2	3	14	224	36	97	1 307	896
Volleyball	1	12	4	6	63	0	0	363	425
Voile	1	1	0	1	7	3	23	56	33
Total	**46**	**195**	**63**	**185**	**2689**	**260**	**1858**	**28 802**	**19 533**

Répartition des dépenses de la préparation aux Jeux Olympiques Tokyo 2020

Participation Olympique – Tokyo 2020

Rubriques	Montant (KMAD)	%
Transport	3 644	47
Perdîmes	2 147	28
Médical	724	9
Tenue de parade & Flocage Equipement Sportif	497	6
Hébergement & Restauration	429	6
Communication	121	2
Assurance	44	1
Support promotionnel	46	1
Divers	21	0
Total	**7 673**	**100**

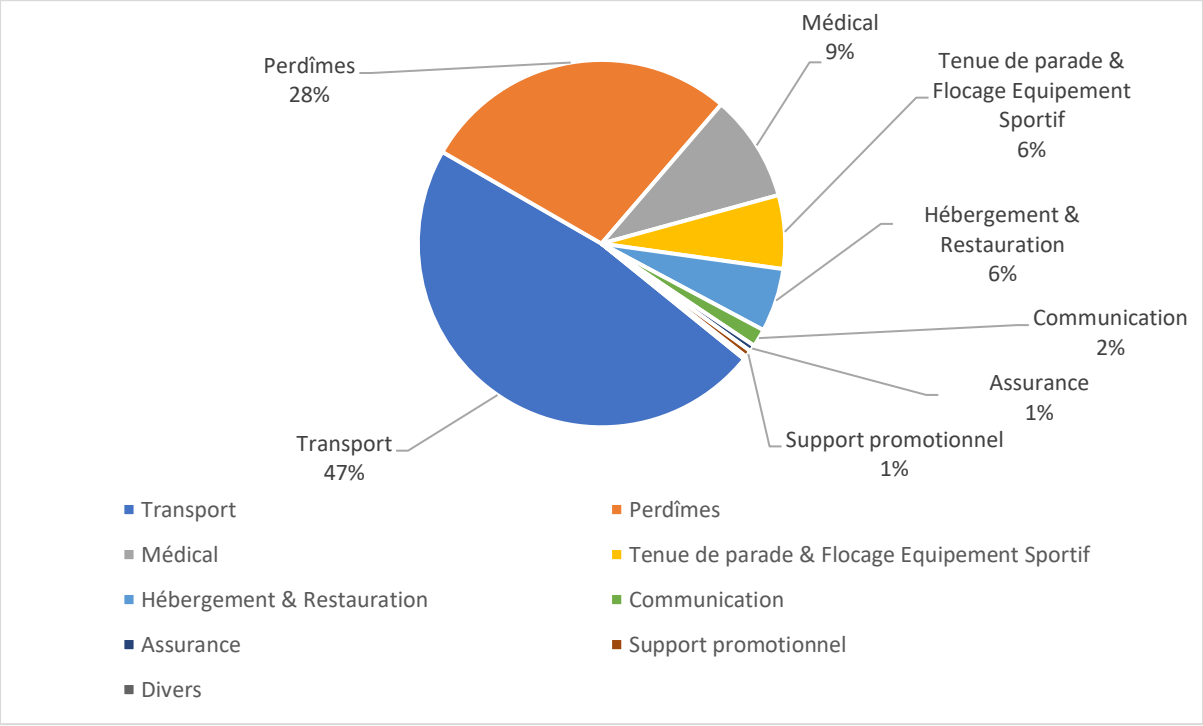

Répartition des dépenses de la participation aux Jeux Olympiques Tokyo 2020

Primes de Participation et de Performance – Tokyo 2020

Fédération Royales (en KMAD)	Budget des Primes Sportifs	Budget des Primes Entraineurs	Total budget Primes JO TOKYO	Primes versées au 31/12/2021	Reste à verser au 31/12/2021
Athlétisme	4 360	1 892	6 252	6 032	220
Aviron	25	13	38	38	0
Boxe	525	263	788	788	0
Canoë Kayak	270	135	405	405	0
Cyclisme	150	75	225	150	75
Escrime	170	85	255	255	0
Golf	100	50	150	150	0
Haltérophilie	100	50	150	150	0
Judo	375	188	563	375	188
Karaté	100	50	150	150	0
Lutte	100	50	150	0	150
Sports Equestre	300	0	300	300	0
Surf	300	150	450	450	0
Taekwondo	525	262	787	735	52
Tir Sportif	170	85	255	255	0
Triathlon	100	50	150	150	0
Volleyball	200	100	300	300	0
Total	**7 870**	**3 498**	**11 368**	**10 683**	**685**

** Il est à noter qu'un montant de **535 KMAD** relatif aux reliquats des primes entraineurs a été versé en Janvier 2022.*

PROGRAMME JIL 24-28

Le programme JIL 24/28 vise à accompagner et soutenir les fédérations pour la préparation des jeunes sportifs marocains disposant de potentiel requis pour représenter le Royaume du Maroc lors des futures grandes échéances sportives internationales, dont principalement les Jeux Olympiques de Paris 2024 et les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028.

Ce programme est financé à travers la convention relative à la mise en œuvre du programme pluriannuel de préparation et de participation des sportifs aux échéances sportives internationales 2019-2028, signée en avril 2019 entre le CNOM et le Ministère chargé des sports.

Fédérations Royales	Nb de conventions signées	Budget prévisionnel au 31-12-2021 (en KMAD)	Budget attribué au 31-12-2021 (en KMAD)
Aérobics	1	586	134
Escrime	1	417	100
Haltérophilie	1	461	409
Judo	2	800	862
Natation	1	727	209
Tennis	1	1778	595
Tennis de table	1	313	398
Triathlon	1	501	280
Total	**9**	**5 583**	**2 987**

Répartition des dépenses relatives au programme JIL 24/28

LETTRE D'OPINION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2021

FINACS
IAPA INTERNATIONAL

Financial Auditing Consulting Services

S.A.R.L au capital de 600.000 DH – 250, Bd Bordeaux et Bd Mly Youssef Casablanca
R.C : Casa 152291 ICE : 001524147000087
C.N.S.S : 7288526 Téléphone : +212 (0) 5 22 49 01 59
T.P: 35422269 +212 (0) 5 22 47 41 11
IF : 1104031 Fax : +212 (0) 5 22 47 59 77

Aux membres du Comité National Olympique Marocain

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Comité National Olympique Marocain, comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **81 889 096,57 MAD** dont un bénéfice net de **7 681 628,12 MAD**. Ces états ont été arrêtés par le trésorier général du CNOM, le 10 mars 2023.

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Comité National Olympique Marocain au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants du comité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous signalons d'une part que le siège du CNOM, dont la valeur brute portée au bilan s'élève à **KMAD 40 671**, est construit sur un terrain mis à disposition par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et d'autre part que les procédures de transfert du siège et son inscription au niveau de la conservation foncière sont toujours en cours.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du comité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le comité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du comité.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du comité ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du comité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le comité à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

FINACS

FINACS SARL
250, Bd. Bordeaux
et Bd. Moulay Youssef
Rés. KADMY, 7 Etg. N°20
Tél:0522 49 01 59
Fax:0522 47 59 77
Financial Auditing Consulting Services

Anas ABOU EL MIKIAS
Associé-Gérant

Casablanca, le 22 Mars 2023

اللجنة الوطنية الأولمبية المغربية

ⵜⴰⵣⵔⴼⵜ ⵜⴰⵏⴰⵔⵉⵜ ⵜⴰⵎⵏⴰⵖⵜ ⵜⴰⵖⵔⵓⵎⵜ

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE MAROCAIN